

Montréal, le 29 septembre 2009

## **Diffusion des arts de la scène et municipalités : un soutien inégal**

La mission des diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène est de présenter, sur l'ensemble du territoire québécois, des spectacles diversifiés et de qualité. Concrètement, cela veut dire offrir à la population du Québec, des spectacles de toutes les disciplines des arts de la scène, soit le théâtre, la danse, la musique, la chanson, l'humour et les spectacles de variétés, et ce, dans une salle de spectacles qui assure des représentations de qualité professionnelle. L'actuelle structure de financement de la diffusion pluridisciplinaire ne permet tout simplement plus de remplir ce mandat et c'est ce que démontre la récente étude sur les coûts de la diffusion effectuée auprès des 112 diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU, leur association nationale. Ces 112 diffuseurs œuvrent dans près de 250 salles de spectacles réparties dans les 17 régions administratives du Québec. Ensemble, ils rejoignent 3,4 millions de spectateurs par année.

Une des conclusions de l'étude sur les coûts de la diffusion dévoilée par RIDEAU la semaine dernière identifiait les municipalités comme principaux partenaires financiers des organismes de diffusion. En effet, pour l'ensemble de la population étudiée, le palier municipal est celui qui injecte le plus d'argent dans la diffusion, soit 19 M\$ en 2008, et ce, sans compter les 7 M\$ en services et exemptions. Le gouvernement provincial suit avec une contribution de 6,7 M\$ et le gouvernement fédéral contribue pour sa part, à hauteur de 2,6 M\$. Voilà donc un portrait d'ensemble de la structure des aides publiques consacrées à la présentation de spectacles devant un public, ce qu'on appelle « la diffusion des arts de la scène ».

Il demeure toutefois de première importance de nuancer cette conclusion et de l'examiner sous un angle local et régional. Le fait que le palier municipal soit le principal partenaire financier de la diffusion au Québec est une conclusion éclairante quant au financement de la diffusion au Québec, et je le répète, dans son ensemble. Mais ne prendre en compte que cette donnée cacherait une réalité criante pour plusieurs organismes de diffusion qui ne reçoivent aucun soutien de leur instance municipale. Et pourtant. On ne doute plus aujourd'hui que la présence d'une salle de spectacle dans une municipalité contribue largement à son attrait, qu'elle constitue un outil de revitalisation urbaine, qu'elle favorise le développement d'une activité commerciale et que, dans bien des cas, elle encourage localement le développement de la pratique artistique. En somme, son action a des répercussions positives et importantes sur la qualité de vie des citoyens. **Ce n'est pas parce que tous les citoyens d'une municipalité ne fréquentent pas la salle de spectacles qu'elle ne génère pas des retombées économiques, culturelles et sociales significatives pour l'ensemble des citoyens.**

Cette nuance n'est pas banale, car le territoire québécois est caractérisé par des réalités fort différentes qui teintent le portrait de l'activité culturelle et donc celui des organismes qui assurent la diffusion de spectacle. Selon qu'ils sont pourvus ou non d'équipements adéquats, selon leur situation géographique, leur environnement économique ou leur statut auprès des subventionnaires, les enjeux des organismes de diffusion diffèrent. De plus, le secteur de la diffusion ne dispose pas de ratio, comme celui des bibliothèques municipales par exemple, afin de guider les élus municipaux dans la part de financement à accorder aux organismes de diffusion; l'apport financier du palier

municipal dans la diffusion des arts de la scène est donc laissé au bon vouloir des élus. Malgré la bonne performance du secteur municipal en matière d'investissement en diffusion quand on regarde l'ensemble du Québec, un bon nombre de municipalités n'y contribuent que très peu, voire aucunement. Ainsi retrouve-t-on dans certaines régions un nombre élevé d'organismes qui s'appuient uniquement sur le bénévolat. L'accès au spectacle y est donc tributaire de la seule volonté de quelques individus qui tiennent l'opération à bout de bras.

Afin de rectifier une situation qui se perpétue dans certains endroits, il faut qu'un rapprochement s'opère rapidement. Ce rapprochement commence d'abord par la reconnaissance de l'apport du diffuseur à la vitalité de sa communauté. De nombreuses municipalités du Québec contribuent à cette reconnaissance. Ne reste qu'à souhaiter que l'importance de la présence des arts de la scène sur l'ensemble du territoire québécois suscite réflexion dans les instances de dialogue offertes aux élus municipaux.

Jean-Pierre Leduc, diffuseur

Président du conseil d'administration de RIDEAU

Le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis